

TABLEAU DE BORD DE LA CONJONCTURE EN HAUTE-NORMANDIE

1er trimestre 2008

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE NATIONAL

Au 1er trimestre 2008, le produit intérieur brut (PIB) progresse de 0,6 %. La hausse des dépenses de consommation des ménages ralentit nettement : + 0,1 % après + 0,6 % au 4e trimestre 2007. Les exportations se redressent sensiblement (+ 3,1 % après - 0,2 % au 4e trimestre 2007) ainsi que les importations (+ 1,9 % après - 1,1 % au trimestre précédent).

Au 4e trimestre 2007, le taux de chômage au sens du BIT (Bureau international du travail) s'établit à 7,5 % de la population active en France métropolitaine, en recul de 0,3 point par rapport au 3e trimestre. Durant la même période, l'emploi salarié du secteur concurrentiel (1) progresse de 0,3 %, après une augmentation de 0,4 % au 3e trimestre □

SYNTHÈSE DE LA CONJONCTURE RÉGIONALE AU 1er TRIMESTRE 2008

En moyenne sur le 4e trimestre 2007 (2), le taux de chômage localisé s'établit à 7,9 % de la population active en Haute-Normandie, en baisse de 0,4 point par rapport au 3e trimestre. Comparé au 4e trimestre 2006, le chômage recule de 1,3 point. Au 4e trimestre 2007 (2), l'emploi salarié haut-normand dans le secteur privé non agricole augmente de 0,6 %. Les créations d'emplois se poursuivent dans la construction et les services et le niveau des effectifs se stabilise dans le commerce et l'industrie. Sur un an, l'emploi salarié régional augmente de 1,7 %. Le nombre de salariés s'accroît nettement dans la construction et les services. L'augmentation est plus modérée dans le commerce et la baisse s'atténue dans l'industrie.

Au 1er trimestre 2008, les créations d'entreprises poursuivent leur progression en Haute-Normandie (+ 7,8 %) tandis qu'elles restent stables au plan national. Sur un an, elles augmentent de 14,3 % dans la région, leur croissance est un peu plus élevée qu'en France (+ 12,2 %). L'activité industrielle ralentit au 1er trimestre ; toutefois les perspectives restent globalement bonnes dans la plupart des secteurs. Dans les services marchands, la stabilité prévaut. Les exportations s'établissent à 6,8 milliards d'euros et les importations à 8,5 milliards d'euros. Par rapport au 1er trimestre de l'année précédente, les ventes à l'étranger progressent de 14 % et les achats de 25,3 % (en valeur). La forte hausse du prix du pétrole brut entraîne une accélération de la croissance des échanges commerciaux. A l'exportation, les produits pétroliers raffinés reprennent vivement, en hausse de 59,2 % et les produits de la construction automobile continuent leur progression (+ 47,5 %). A l'importation, l'augmentation la plus importante concerne les achats de produits pharmaceutiques, en hausse de 49,5 %. Les achats d'hydrocarbures naturels et des produits pétroliers raffinés augmentent respectivement de 38,7 % et de 37,7 %.

Avec 563 600 nuitées vendues, la fréquentation hôtelière augmente de 0,7 % par rapport au premier trimestre de l'année précédente. La fréquentation de la clientèle étrangère progresse fortement, de 24,1 %, tandis que celle de la clientèle française diminue de 3,9 % □

(1) Champ : ensemble de l'économie hors agriculture et emploi public dans les secteurs non marchands (administration, éducation, santé et action sociale).

(2) Dernier chiffre connu.



PÔLES
GESTION PUBLIQUE
ET DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

INDUSTRIE ET SERVICES MARCHANDS : ralentissement de l'activité industrielle, stabilité des services

Au 1er trimestre 2008, l'activité industrielle haut-normande ralentit : après le rebond technique de janvier, l'activité industrielle haut-normande s'est repliée en février et mars. Le taux d'utilisation des capacités de production se dégrade et se situe désormais nettement en dessous de la moyenne de longue période. Le moindre dynamisme de la demande se confirme sur le marché intérieur tandis que cette tendance apparaît moins accentuée à l'extérieur. Jugés confortablement étoffés jusque là, les carnets de commandes retrouvent, en fin de trimestre, un niveau proche de la normale. Le climat des affaires reste satisfaisant dans l'ensemble des secteurs. Toutefois, la filière automobile continue à souffrir de la morosité du marché. D'ampleur variable selon l'intensité du contexte concurrentiel, la tendance haussière des prix de vente se poursuit. Une érosion de l'emploi industriel est à nouveau constatée, elle s'accompagne néanmoins de difficultés croissantes à trouver la main d'œuvre qualifiée. Pour autant, les perspectives sont globalement bonnes dans la plupart des secteurs.

Au 1er trimestre, la stabilité prévaut dans les services marchands. Les activités de conseil en publicité, le transport routier et le nettoyage progressent toutefois. Outre les habituelles revalorisations tarifaires de début d'année, la tendance haussière des prix s'est poursuivie, voire accentuée dans certaines activités. L'emploi s'est à nouveau amélioré, favorisé par des embauches dans l'ingénierie informatique d'une part et le nettoyage d'autre part.

Le maintien d'un courant d'affaires comparable est attendu pour le trimestre à venir □

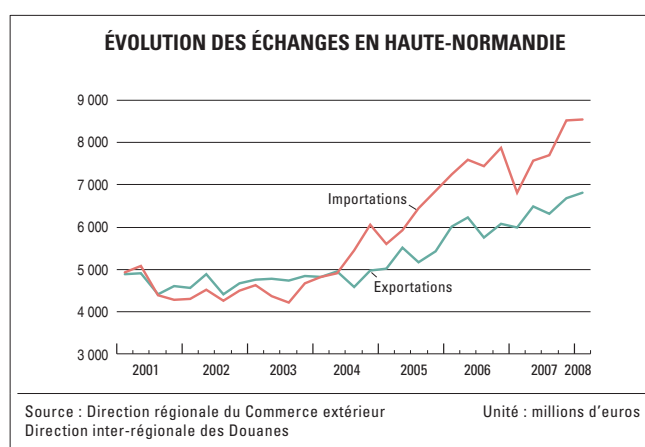
COMMERCE EXTÉRIEUR (*) : la hausse du prix du brut accélère la croissance des échanges

Au 1er trimestre 2008, la poursuite de l'augmentation du prix du pétrole brut entraîne une accélération de la croissance des flux d'échanges dans le commerce extérieur de la Haute-Normandie. Ainsi, les exportations s'élèvent à 6 822 millions d'euros, en hausse de + 14 % par rapport au même trimestre de l'année précédente. Les importations augmentent de 25,3 % et s'élèvent à 8 536 millions d'euros.

A l'exportation, les ventes de produits pétroliers raffinés reprennent. En hausse de 59,2 %, elles représentent 19,4 % des exportations régionales. Les produits de la construction automobile continuent leur forte progression ce trimestre (+ 47,5 %) et représentent 10,7 % des produits exportés. Ils sont suivis des produits de la chimie organique dont les ventes augmentent de 7,2 %, puis des produits de la parachimie (+ 6,1 %) et des produits pharmaceutiques (+ 3,9 %). Ces derniers constituent 12 % des exportations régionales.

A l'importation, les achats de produits pharmaceutiques progressent fortement (+ 49,5 %). Les achats d'hydrocarbures naturels augmentent de 38,7 %. Ils dominent toujours largement, représentant 37,8 % des importations. Les achats de produits pétroliers raffinés s'accroissent de 37,7 % et constituent 14,1 % des produits importés. La croissance est plus modérée pour les achats de produits de la chimie organique (+ 1,2 %), après un quatrième trimestre en forte hausse.

Sur un an, les exportations haut-normandes s'élèvent à



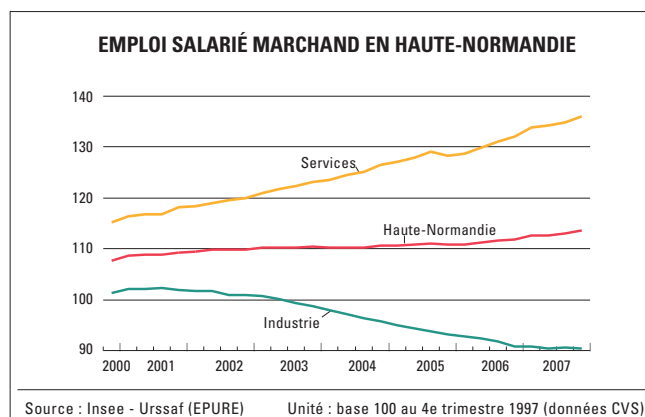
26 293 millions d'euros, soit 6,6 % des exportations françaises et les importations à 32 322 millions d'euros, soit 7,1 % des importations nationales. Les exportations progressent de 10 % par rapport aux quatre trimestres précédents et les importations de 9,6 %. Hors produits énergétiques, les échanges commerciaux s'établissent respectivement à 21 477 millions d'euros à l'exportation et 16 032 millions d'euros à l'importation □

(*) Les évolutions sont calculées en valeur.

EMPLOI SALARIÉ MARCHAND NON AGRICOLE (hors intérim) : en légère hausse

Au 4e trimestre 2007, l'emploi salarié augmente de 0,6 % par rapport au trimestre précédent. Les créations d'emploi se poursuivent dans la construction (+ 1,4 %) et les services (+ 0,9 %) ; le niveau d'emploi est stable dans le commerce et l'industrie. Parmi les services, l'emploi progresse davantage dans les services aux entreprises que dans les services aux particuliers ; les emplois créés dans le commerce de détail et la réparation automobile compensent les pertes enregistrées dans le commerce de gros ; les industries de l'automobile, des biens intermédiaires et des biens de consommation perdent des emplois tandis que les autres secteurs industriels augmentent sensiblement leurs effectifs. L'emploi progresse un peu plus en Seine-Maritime (+ 0,7 %) que dans l'Eure (+ 0,4 %). Dans ce département, l'emploi se développe davantage dans la construction et le commerce qu'en Seine-Maritime, mais les services proposent peu d'emplois nouveaux et l'industrie continue d'enregistrer des pertes légères d'effectifs.

Entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2007, l'emploi salarié augmente de 1,7 % en Haute-Normandie. Les secteurs de la construction et des services sont les plus dynamiques avec



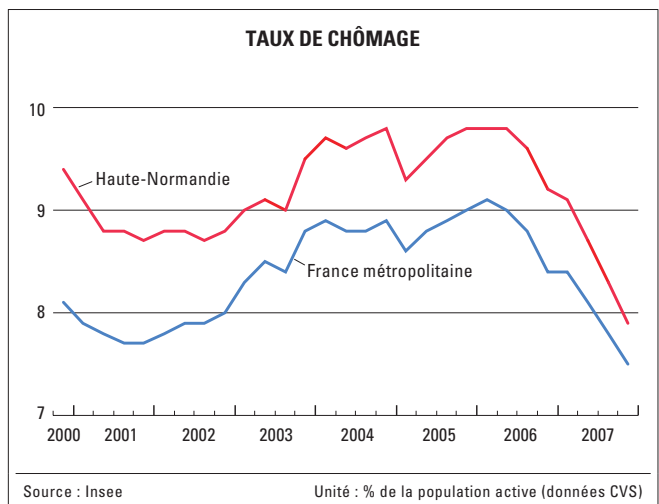
des effectifs en progression respective de + 5,2 % et + 3 %. Dans le commerce, la croissance est plus faible (+ 0,4 %), dans l'industrie la baisse des effectifs s'atténue (- 0,4 %). L'évolution des créations d'emplois est plus forte en Seine-Maritime (+ 1,9 %) que dans l'Eure (+ 1,3 %) □

TAUX DE CHÔMAGE : en recul

En moyenne sur le 4e trimestre 2007, le taux de chômage localisé (*) s'établit à 7,9 % de la population active en Haute-Normandie. Il poursuit ainsi son recul (- 0,4 point par rapport au 3e trimestre) entamé depuis le 3e trimestre 2006. Cette amélioration bénéficie à l'Eure et à la Seine-Maritime (respectivement - 0,4 point et - 0,5 point). Au plan national, le taux de chômage se situe à 7,5 % de la population active, en retrait de 0,3 point par rapport au trimestre précédent.

Par rapport au 4e trimestre 2006, le taux de chômage localisé est en nette diminution en Haute-Normandie (- 1,3 point). Cette amélioration est légèrement plus marquée en Seine-Maritime (-1,4 point) que dans l'Eure (- 1,1 point). Au plan national, le chômage recule de 0,9 point sur la même période □

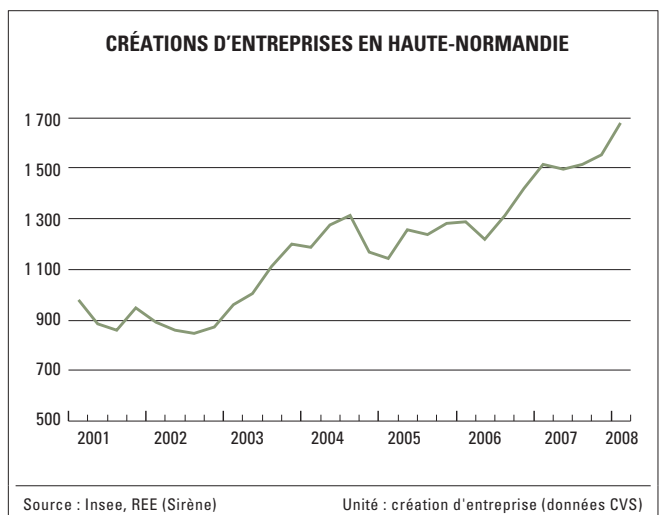
(*) Pour les régions et départements, le concept de « taux de chômage localisé » prévaut. Pour en savoir plus sur les changements méthodologiques dans l'estimation du taux de chômage, se reporter à la rubrique « Méthodologie ».



CRÉATIONS D'ENTREPRISES : en hausse

Au 1er trimestre 2008, 1 800 entreprises ont été créées en Haute-Normandie. En données corrigées des variations saisonnières, les créations d'entreprises augmentent de 7,8 % par rapport au trimestre précédent. Elles reprennent vivement dans la construction (+ 18 %) et les services aux particuliers (+ 17 %) et continuent leur progression dans le commerce (+ 7 %) et l'industrie (+ 5 %). Elles se stabilisent dans les services aux entreprises (+ 0,4 %). Au plan national, le nombre de créations d'entreprises est stable par rapport au 4e trimestre 2007.

Sur un an, les créations d'entreprises augmentent de 14,3 % en Haute-Normandie. Cette tendance est généralisée aux principaux secteurs et elle est un peu plus élevée qu'au plan national (+ 12,2 %) □



DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES : en baisse après deux trimestres consécutifs d'augmentation

Au 2e trimestre 2007, 208 entreprises ont fait l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire en Haute-Normandie. En valeur corrigée des variations saisonnières, le nombre de défaillances d'entreprises diminue de 3,7 % par rapport au trimestre précédent. Au 1er trimestre 2007, ce nombre augmentait de 3,3 %. Au plan national, la baisse au 2e trimestre est moins marquée que dans la région (- 1 %).

Sur un an, les défaillances d'entreprises augmentent de 1,5 % en Haute-Normandie. La construction et les services aux entreprises sont particulièrement touchés tandis que les transports et l'industrie bénéficient d'une amélioration. Au plan national, les défaillances s'accroissent de 1,4 % □

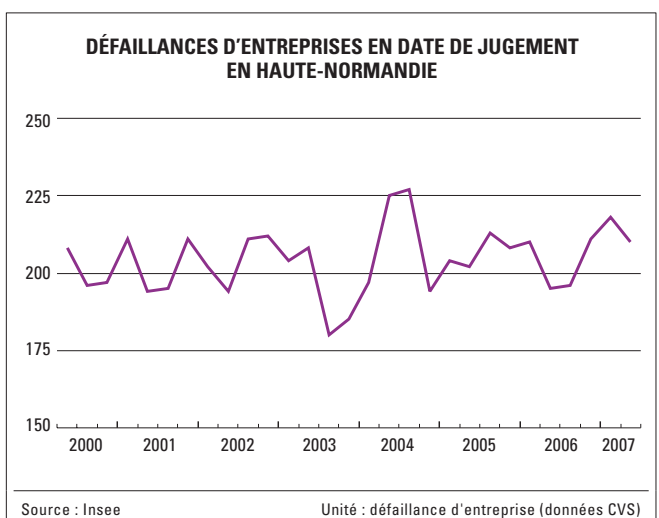


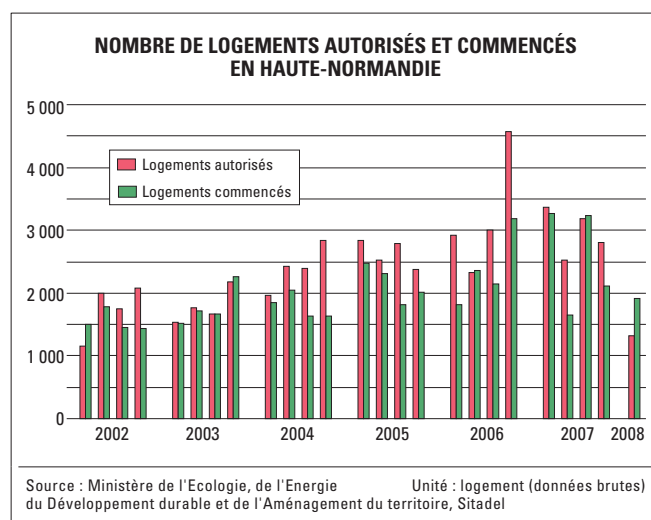
TABLEAU DE BORD DE LA CONJONCTURE EN HAUTE-NORMANDIE

LOGEMENTS MIS EN CHANTIER : fléchissement de l'activité sur un an

Au cours du 1er trimestre 2008, 1 900 logements ont été mis en chantier (*) en Haute-Normandie. Sur un an, le nombre de logements commencés s'élève à 8 900, en recul de 19 % ; cette baisse fait suite à une longue période de croissance. Le nombre de logements individuels reste presque identique à celui constaté un an auparavant. En revanche, le recul est plus prononcé pour le nombre de logements collectifs. En France métropolitaine, les mises en chantier augmentent de 0,7 % sur un an.

Au 1er trimestre 2008, les autorisations de construction concernent 1 300 logements (*) en Haute-Normandie. Sur un an, les autorisations de construire sont en recul de 26 %. Malgré cette baisse, les autorisations de construction de logements individuels conservent un bon niveau tandis qu'elles se replient pour les logements collectifs. Au plan national, la baisse est de 9 % □

(*) Les chiffres des deux derniers trimestres doivent toutefois être interprétés avec prudence et sont vraisemblablement sous-estimés. En effet, suite à la réforme des permis de construire entrée en vigueur le 1er octobre 2007, plusieurs centres instructeurs ne sont pas en mesure de transmettre les informations relatives aux dossiers déposés après cette date.

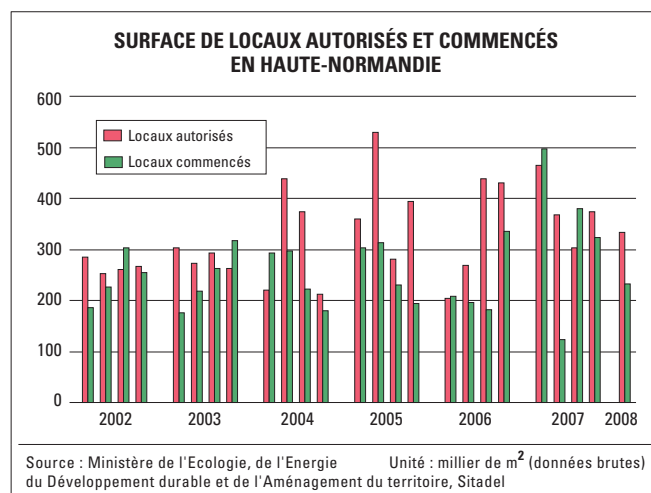


LOCAUX MIS EN CHANTIER : en baisse sur un an

Durant le 1er trimestre 2008, 231 400 m² de surfaces de locaux non résidentiels ont été mises en chantier (*) en Haute-Normandie. Sur un an, celles-ci diminuent de 13 % tandis qu'elles progressent très légèrement au plan national (+ 0,4 %).

Les autorisations de construire des locaux non résidentiels (*) représentent 333 000 m² de surface dans la région au 1er trimestre 2008. Sur un an, elles reculent de 14 % localement et de 6,4 % au plan national □

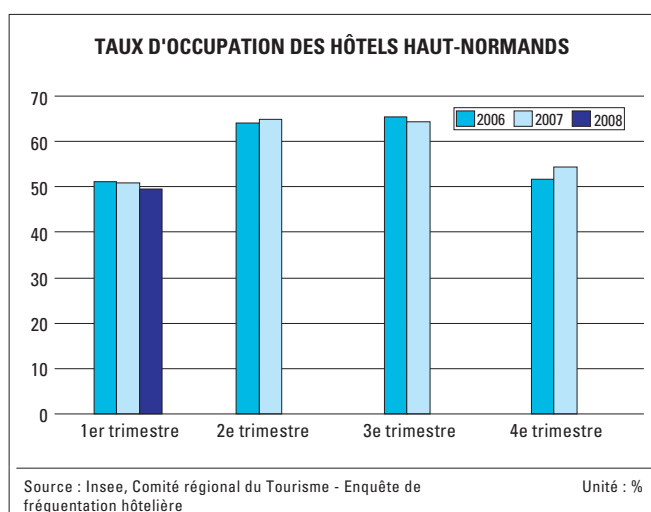
(*) Les chiffres des deux derniers trimestres doivent toutefois être interprétés avec prudence et sont vraisemblablement sous-estimés. En effet, suite à la réforme des permis de construire entrée en vigueur le 1er octobre 2007, plusieurs centres instructeurs ne sont pas en mesure de transmettre les informations relatives aux dossiers déposés après cette date.



FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE : en hausse grâce à la clientèle étrangère

Au 1er trimestre 2008, les hôtels haut-normands ont vendu 563 600 nuitées, soit 0,7 % de plus qu'au même trimestre de l'année précédente. La fréquentation de la clientèle étrangère progresse de 24,1 % tandis que celle de la clientèle française recule de 3,9 %. Le taux d'occupation des hôtels haut-normands s'élève à 49,5 % ce trimestre, en diminution de 1,4 point par rapport au même trimestre de l'année précédente. En France, le taux d'occupation est de 54,9 %, en augmentation de 0,8 point.

Sur les quatre derniers trimestres, les nuitées vendues en Haute-Normandie reculent de 0,5 %. Cette baisse de fréquentation concerne la clientèle française (- 2,9 %) alors que les nuitées vendues à la clientèle étrangère progresse de 6,6 %. Les nuitées vendues en hôtellerie classée 2 étoiles reculent de 0,6 %. Au plan national, l'activité hôtelière reste bien orientée tant pour la clientèle française que pour celle venant de l'étranger et les nuitées vendues augmentent de 4,3 % sur un an □



INSEE Haute-Normandie

8 quai de la Bourse
76037 Rouen cedex 1
SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA DIFFUSION
Téléphone : 02 35 52 49 28
Télécopie : 02 35 52 49 53
Internet : www.insee.fr

Accueil téléphonique : 0 825 889 452
du lundi au vendredi, 9h à 17h (0,15€/mn)

BANQUE DE FRANCE

32 rue Jean Lecanuet
76000 Rouen
Téléphone : 02 35 52 78 78
Télécopie : 02 35 52 78 79

Direction inter-régionale des DOUANES

13 avenue du Mont Riboudet
76000 Rouen
Téléphone : 02 35 52 36 52
Télécopie : 02 35 52 36 80

DRCE

4 rue du Docteur Rambert
76173 Rouen cedex 1
Téléphone : 02 35 52 41 00
Télécopie : 02 35 52 41 01

INSEE Haute-Normandie

Directeur régional : Jean-Louis BORKOWSKI

Aval : Directeur de la publication : Jean-Louis BORKOWSKI
Rédactrice en chef : Sandrine ROCHELLE
Réalisation et coordination : Isabelle BIGOT, Catherine SUEUR
Mise en page : Evelyne BRÉANÇON, Marie-Hélène ROHMER

© INSEE 2008
ISSN : 0245-9809
Dépôt légal : juin 2008
Code Sage : AVAL7568
Imprimerie INGENIDOC
29, rue de Solteville
76100 Rouen

SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

OPINION DES CHEFS D'ENTREPRISES

L'enquête de conjoncture est effectuée par les unités de la Banque de France de Haute-Normandie auprès d'un échantillon représentatif composé d'entreprises appartenant à tous les secteurs de l'économie régionale. Les informations sont recueillies au cours d'entretiens avec les chefs d'entreprise ; elles sont pondérées en fonction de l'importance de chaque unité de production au sein de sa branche et, dans l'industrie, par les poids respectifs des branches au niveau des agrégats. **Ces données sont corrigées des variations saisonnières depuis janvier 2008.**

Cette enquête est réalisée chaque mois auprès d'un échantillon composé fin 2007 de 134 entreprises dans l'industrie et de 78 entreprises dans les services marchands.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Les statistiques de commerce extérieur sont établies par la Direction Générale des Douanes et Droits indirects. Les données sont présentées selon la Nomenclature Économique de Synthèse.

La valeur des marchandises est prise en compte au passage de la frontière, valeur CAF à l'importation, valeur FAB à l'exportation. Les valeurs sont exprimées en millions d'euros.

Sont comptabilisées à l'importation, les marchandises dont le lieu de destination réelle est situé dans les départements 27 et 76. Sont comptabilisées à l'exportation, les marchandises exportées à partir d'un lieu situé dans les départements 27 et 76. Les données n'intègrent pas les échanges de matériel militaire.

La détermination du commerce extérieur régional est donc sans relation avec la situation géographique du siège social de la société exportatrice ou importatrice. En conséquence, il convient de ne pas assimiler exportations et productions régionales, ni importations et consommations régionales. Les statistiques régionales du commerce extérieur reflètent avant tout le poids de la région dans le commerce extérieur français.

EMPLOI SALARIÉ MARCHAND

L'évolution de l'emploi est basée sur des données provisoires issues des bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC) adressés par les employeurs aux URSSAF et transmis trimestriellement à l'INSEE. Le système d'information EPURE (Extension du Projet Urssaf sur les Revenus et l'Emploi) de l'INSEE permet de fournir un indicateur trimestriel localisé de l'évolution de l'emploi salarié.

Les données concernent l'emploi salarié dans le secteur marchand, avec quelques restrictions. Sont ainsi exclus les secteurs relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), l'administration, les postes et télécommunications, la Banque de France, les transports ferroviaires, la vente à domicile, et l'administration d'immeubles. Le personnel intérimaire, les effectifs de l'Éducation Nationale, les stagiaires AFPA et les caisses de congés payés (CCP) sont également exclus.

Le champ étudié (secteur privé de l'industrie, de la construction, du commerce et des services) couvre 63,7 % de l'emploi salarié de la Haute-Normandie et 59 % de l'emploi total haut-normand. Il couvre le secteur de l'industrie à hauteur de 94 %, le BTP à 98 %, le commerce à 96 % et les services à 42 %.

TAUX DE CHÔMAGE

Depuis les séries publiées en mars 2008 par l'Insee, l'estimation du taux de chômage s'appuie sur une nouvelle méthodologie.

Au niveau de la France métropolitaine, le nombre de chômeurs au sens du BIT est issu directement de l'exploitation trimestrielle de l'enquête Emploi en continu réalisée par l'Insee. En conséquence, les séries métropolitaines de chômage sont désormais produites à un rythme trimestriel. Parallèlement, l'exploitation de l'enquête emploi a été revue et le concept BIT du chômage est calé sur l'interprétation européenne. Enfin, la période de référence des estimations n'est plus la fin du trimestre mais la moyenne trimestrielle.

Les modifications apportées au niveau national impactent également les séries localisées de chômage par région, département et zone d'emploi. Les résultats de l'enquête emploi ne peuvent être utilisés directement pour estimer le chômage au niveau infra-national. Pour calculer un taux de chômage localisé, on rapporte le nombre de chômeurs (au sens du BIT) à la population active (au sens du BIT). Le nombre de chômeurs est estimé en appliquant le poids du département ou de la région dans les DEFM 1, 2, 3 hors activité réduite au niveau métropolitain de chômage. La population active occupée par département ou par région s'appuie sur les estimations annuelles d'emploi au lieu de travail. L'enquête Emploi fournissant des résultats en moyenne trimestrielle, les taux de chômage localisés sont exprimés en moyenne sur le trimestre.

Toutes les séries sont corrigées des variations saisonnières. Le calcul des coefficients de correction des variations saisonnières est revu chaque trimestre, ce qui peut conduire à de légères révisions sur l'ensemble de la série.

CRÉATIONS D'ENTREPRISES

Les statistiques sur les créations d'entreprises sont issues du Répertoire des entreprises et des établissements (REE - Sirène), géré par l'Insee en application du décret n°73-314 du 14 mars 1973. Toute entreprise, personne physique ou personne morale, est inscrite au répertoire lors de sa première déclaration de démarrage d'activité non salariée et reçoit un numéro d'identification unique.

La définition des créations d'entreprises s'appuie sur les concepts harmonisés au niveau européen : une création d'entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur. En particulier, le phénomène de la reprise d'entreprise est dissocié de celui de la création. Le champ sur lequel portent les créations d'entreprises correspond à l'ensemble des activités marchandes hors agriculture.

DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES

Le jugement ordonnant l'ouverture de la procédure de redressement ou de liquidation judiciaire d'une entreprise fait l'objet d'une publication du Bodacc (Bulletin Officiel Des Annonces Civiles et Commerciales). À partir de ces annonces, l'Insee élabore des statistiques de défaillances d'entreprises, soit par date de publication, soit par date de jugement. Les statistiques sont présentées ici par date de jugement. Compte tenu des délais de publication dans le Bodacc, il faut attendre environ six mois pour que la statistique en date de jugement soit définitive. A compter du 1^{er} trimestre 2007, le champ des défaillances a été élargi aux activités financières (inclus dans le secteur des services) ainsi qu'au secteur de l'éducation, santé et action sociale. Le champ retenu englobe donc l'ensemble des secteurs d'activités sauf ceux relatifs à l'agriculture, à l'administration et aux activités associatives (NAF 01 à 05, 75, 91 et 99).

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan dès lors qu'une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Elle intervient lorsque l'entreprise est en état de cessation de paiement. La statistique ne tient pas compte de l'issue de la procédure : liquidation de l'entreprise, poursuite de l'activité suite à un plan de continuation, reprise de l'entreprise suite à un plan de reprise.

Il ne faut pas confondre défaillance et cessation d'entreprise. Les cessations - correspondant à l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise - sont majoritairement consécutives à une mort « naturelle » de l'entreprise : le chef d'entreprise prend l'initiative de cesser son activité.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ET DE LOCAUX

Les statistiques sur la construction de logements sont réalisées par la Direction Régionale de l'Équipement (DRE) à partir des déclarations de permis de construire enregistrées dans le système Sitadel (Système d'Information et de Traitement Automatisé des Données Élémentaires sur les Logements et les locaux). Elles concernent les locaux et les logements ordinaires.

Les autorisations désignent les opérations de construction neuve de logements ou de locaux autres qu'habitation, qui ont fait l'objet d'une décision d'autorisation de construire. C'est une décision prise par une autorité publique ayant compétence pour ce faire ; elle autorise l'édification d'une ou plusieurs constructions nouvelles ou la modification d'une ou plusieurs constructions existantes.

Une construction n'est considérée comme commencée dans Sitadel qu'après réception de la déclaration d'ouverture de chantier (DOC) envoyée par le pétitionnaire. Un chantier est considéré ouvert lorsque les fouilles en rigole ou les fondations sont entreprises sur une partie ou la totalité des constructions autorisées.

TOURISME

Les statistiques sur la fréquentation hôtelière proviennent des enquêtes mensuelles de fréquentation réalisées auprès de l'hôtellerie homologuée. Ces enquêtes, légalement obligatoires, sont effectuées par l'Insee à la demande du Ministère du Tourisme. La collecte est réalisée tous les mois de l'année auprès d'un échantillon d'hôtels homologués « tourisme » et classés 0 à 4 étoiles. Sont exclus du champ de l'enquête les hôtels n'ayant pas de classement tourisme.

L'activité hôtelière est mesurée en nombre de nuitées qui correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel. Ainsi un couple séjournant 3 nuits consécutives dans un hôtel correspondra à 6 nuitées de même que 6 personnes ne séjournant qu'une nuit. Le taux d'occupation correspond au rapport du nombre de chambres occupées au nombre de chambres réellement offertes.

Les hôtels sont homologués tourisme par avis préfectoral après délibération de la commission départementale d'action touristique. Ils sont classés en 6 catégories, de 0 à 4 étoiles Luxe, en fonction de leur confort, de leur équipement et de leurs services. Les critères de classement sont stricts et ont été définis par arrêté du 14 février 1986.

Du fait d'une rénovation de l'enquête, les données ne sont disponibles que depuis janvier 2005.